



Le Centre d'Etude et d'Enseignement des
Techniques de Survie présente :

REPERES

Avant propos

REPERES (Risques Elémentaires de Prévention d'Es Risques liés à la violence en Situation) s'adresse aux personnes qui pensent qu'être au "mauvais endroit au mauvais moment" n'est pas une fatalité mais résulte pour une grande partie de notre responsabilité.

Mon propos est de proposer des approches de gestion des situations à risque afin d'en limiter les effets, pour éviter le pire.

En effet, dans 90 % des cas de violences les études de victimation ont pu démontrer que les victimes auraient pu influencer sur leur sort, soit en amont par la prise de mesures préventives (éviter de certains lieux, attitude plus vigilante, tenue plus adaptée, etc.) soit in situ, par leur gestion de la crise (éviter, désamorçage ou prise d'initiative adaptée).

Bien sur, le propos n'est pas de dédouaner les agresseurs de leurs responsabilités, ni d'encourager à se substituer aux forces de sécurité publique mais de démontrer qu'être une victime n'est pas une fatalité et que par la prise de mesures simples, légales et à la portée de tous, on peut diminuer au maximum cette part incompressible de hasard.

Bien sur, beaucoup de lecteurs trouveront les conseils ci-après exagérés ou encore relevant de la paranoïa. Pourtant, ils ont été validés (et souvent proposés) par de grands noms de la sécurité publique et privée, confrontés au quotidien à la souffrance des victimes et de leurs proches. Ils ne relèvent pas de situations hypothétiques, mais de celles vécues dans nos vies quotidiennes et tout à fait ordinaires.

De toutes façons, chacun, à la lecture de ce document, pourra évaluer les risques auquel il peut être confronté et prendre ainsi les mesures adaptées à sa situation, en pleine conscience de ses droits et obligations.



- Il faut à tout prix éviter de se battre en dehors de sa protection et (ou) de celle d'autrui. Une simple bagarre dégénère très souvent en drame. Préférez toujours, même si c'est difficile, ne pas répondre aux insultes ou aux provocations et mettez-vous en lieux sûrs.
- Si vous n'avez pas pu éviter une situation de conflit, préférez le repli à l'affrontement (ne pas confondre le repli qui est un choix stratégique avec la fuite qui est dictée par la panique et l'absence de stratégie et de lucidité). Repliez-vous de préférence par le chemin d'ou vous venez car vous connaissez déjà le trajet et risquez donc moins de vous égarer.
- Ne choisissez le repli que si vous êtes sûr de pouvoir distancer d'éventuels adversaires. Si vous deviez être rattrapé, ceux-ci auraient un ascendant psychologique.
- Si vous ne pouvez pas vous replier, essayez de désamorcer la situation en parlementant. Il faut à tous prix éviter les remarques ironiques et bravaches. Il faut absolument faire croire que vous respectez vos interlocuteurs sans toutefois vous soumettre et manifester de la peur. Evitez de fixer dans les yeux, détournez lentement et horizontalement le regard, ce qui veut dire en langage universel "je ne cherche pas le combat, mais je ne te crains pas". Si vous baissez les yeux, vous avouez votre peur et votre faiblesse.
- Si vous n'avez pas réussi à désamorcer le conflit et que vous sentez que votre adversaire veut absolument se battre, prenez l'initiative du combat, vous aurez plus de chances.
- Attention, prendre l'initiative d'un combat est une décision lourde de conséquences pour vous-même et autrui où vous risquez dans l'immédiat des blessures graves voire mortelles ainsi qu'à posteriori des répercussions juridiques et financières qui peuvent impacter le reste de votre vie.
- Si toutefois, vous estimez en toute conscience ne pas pouvoir faire autrement, essayez d'atteindre avec la plus grande détermination les zones de vision de

mobilité et de respiration en étant vicieux et sans aucunes règles.

- Vous ne pourrez jamais être sûr du nombre de vos adversaires, surtout si vous êtes dans un environnement que vous ne maîtrisez pas. C'est pourquoi, si vous ne pouvez pas éviter l'affrontement essayez de faire le plus court et efficace possible puis repliez-vous. Pensez à incapaciter les moyens de poursuite de votre adversaire (en écrasant les cheville ou genoux) et faites un 360 degrés d'observation avant de dégager.
- N'oubliez pas que si vous devez vous battre c'est pour faire cesser la menace pesant sur vous-même ou autrui, au-delà, tout usage de la violence constitue de l'acharnement ou de la vengeance (voir plus loin le chapitre consacré à la légitime défense).
- Ne provoquez jamais un duel "d'homme à homme" il s'agit de règles que vous serez le seul à respecter.
- Ne vous fiez jamais à une apparente soumission, le but recherché est d'endormir votre vigilance afin de vous nuire ultérieurement.
- Evitez les lieux connus pour leurs mauvaises fréquentations. Il peut s'agir de quartiers, de lieux de loisirs (discothèques, salles de concert, stades), de centres commerciaux, etc....
- Si vous devez vous y rendre quand même, repérez les lieux, les issues et postes de secours etc.
- Privilégiez les endroits publics et fréquentés.
- Ne restez jamais dans un lieu où vous avez eu une altercation. Il existe toujours des risques de représailles à posteriori.
- Si vous ne pouvez faire autrement que de retourner dans un lieu où vous avez eu une altercation, changez de look, si possible.
- En toutes circonstances, repérez les lieux où vous vous trouvez et placez-vous de telle manière à pouvoir les quitter rapidement. Observez toujours (discrètement) les gens qui vous entourent. Placez-vous toujours de manière à avoir un visuel direct sur les accès. Repérez ce qui pourrait vous servir d'arme improvisée ou vous offrir un abri.

- Je vous conseille de ne pas porter sur vous d'armes défensives illégales. De nombreux objets usuels sont terriblement efficaces si vous savez les utiliser (clés, stylos, tournevis, torches électriques, téléphones portables). Une exception toutefois, les sprays de défense qui bien qu'interdits de port (armes de 6^e catégorie), peuvent être aisément justifiées pour les personnes âgées, fragiles ou diminuées. Les sprays ont l'énorme avantage d'éviter le contact direct, mais il faut s'exercer à les mettre en œuvre. Préférez les modèles qui propulsent l'OC (oléorésine de capsicum), un dérivé du piment de Cayenne qui est plus efficace que le gaz CS, notamment sur les chiens et les humains sous influence de substances psycho actives, de l'adrénaline ou encore les aliénés mentaux. Préférez les modèles de marques connues diffusant sous forme de liquide ou de gel (le gaz est à éviter en milieu confiné ou par temps de vent) et changez votre spray tous les deux ans. Ayez le toujours à portée de main (et non pas dans un sac où vous ne pourrez l'atteindre et le mettre en œuvre sous l'effet du stress) et même la main dessus prêt à servir dans la poche, en cas de circonstances fâcheuses. N'oubliez pas que tous les modèles sont pourvus d'une sécurité et qu'il faut apprendre à dégager celle-ci rapidement. Je vous conseille, à ce sujet de vous procurer l'ouvrage référence sur le sujet, "autodéfense au spray" de Fred PERRIN. Bien que vous soyez seuls face au choix des moyens de défense que vous utiliserez, n'oubliez pas que ce choix peut impacter votre vie de façon indélébile et irréversible.

- Garez toujours votre véhicule dans le sens de la marche dans une voie de communication suffisamment large, bien éclairée la nuit, pour ne pas risquer d'être bloqué. Vous pouvez être amené à évacuer très rapidement.
- Verrouillez les portières, ne laissez pas de sacs ou de vêtements sur les sièges.
- Ne répondez jamais à des insultes ou à des gestes déplacés, ne descendez jamais le premier de votre véhicule pour poursuivre l'altercation.
- Si votre opposant est descendu de son véhicule essayez de dégager le votre du lieu de l'altercation, cela suffira dans la plupart des cas à calmer l'individu qui préférera savourer sa victoire et votre «supposée lâcheté», plutôt que de risquer un hypothétique affrontement.
- Si vous n'avez pu vous dégager sortez de votre véhicule et tentez des gestes d'apaisement visibles par l'entourage (qui pourront témoigner éventuellement de votre volonté de calmer l'altercation), restez poli mais ferme. S'il est trop près sortez du côté opposé pour éviter d'être percuté pendant votre sortie

- Si l'altercation semble se calmer restez vigilant tant qu'il n'est pas parti. Ne lui tournez jamais le dos. Laissez-le quitter les lieux le premier.
- Notez le numéro de plaque, qui pourra vous servir en cas de suites juridiques.
- Prenez garde s'il retourne subitement à son véhicule d'un pas décidé, il peut aller chercher une arme. Dans ce cas vous n'aurez que très peu de temps pour analyser cette probabilité. Dans tous les cas, si vous le laissez faire vous n'aurez pas le temps de vous protéger. Le mieux est de l'en empêcher en le suivant et de prendre l'initiative s'il essaye de saisir quelque chose.
- S'il s'approche ne le laissez pas rentrer à distance de frappe et vérifiez bien que ses mains sont visibles et vides. Si vous ne pouvez voir une des mains supposez qu'il peut être armé. Si vous ne pouvez plus éviter les hostilités, agissez le premier.
- Si vous êtes descendu de votre véhicule ne laissez pas les clés sur le contact.
- Ayez toujours un double de votre clé dans un endroit sur et accessible. Il se peut que dans une bagarre, vous perdiez vos clés et ainsi ne puissiez plus repartir et soyez ainsi fragilisé dans un environnement géographique pouvant se révéler hostile (comparses arrivant en renfort, par exemple)
- Ne restez jamais debout derrière votre portière, un choc violent pourrait entraîner des blessures graves.
- Ces dernières années ont vu l'émergence d'un risque nouveau au volant, le "car jacking" qui consiste à voler le véhicule après en avoir extrait de force le conducteur. Ce risque concerne les propriétaires de véhicules haut de gamme, mais aussi tout un chacun dans le cas d'un malfaiteur en fuite. Surtout ne résistez pas si votre agresseur vous menace avec une arme à feu même de l'extérieur, ni les vitres, ni les portières ne vous protégeront. Une protection efficace consiste à faire installer un système qui, commandé à distance par votre téléphone portable, coupera le moteur après le vol et forcera votre agresseur à s'enfuir.
- Pour vous dégager d'une éventuelle saisie alors que vous êtes à l'intérieur de votre véhicule, disposez à portée de main quelques petits tournevis qui constitueront autant de pics improvisés et qui ne sont donc pas des armes prohibées
- Un autre risque est l'attaque à la voiture bélier. Le nombre de ces attaques a sensiblement diminué depuis l'avènement du téléphone portable. Si vous êtes poursuivi, prévenez tout de suite les secours (112 n° Européen d'urgence). A ce propos évitez d'emprunter, de nuit, des routes peu fréquentées.

- Si vous êtes à proximité d'un véhicule et que vous êtes pris dans une fusillade, abritez-vous derrière les ailes avant, derrière la roue et conservez un bras de distance avec le véhicule pour éviter d'être victime de ricochets. En effet, seul le moteur constitue une protection pare-balles efficace. Pour observer la situation, regardez par le dessous du véhicule, ce qui évite d'exposer la tête
 - Avant de sortir de votre véhicule, prenez le temps d'observer le trajet que vous aurez à faire entre celui-ci et l'entrée du lieu où vous vous rendez.
 - Avant de sonner, ou d'ouvrir la serrure, assurez-vous que vous n'êtes pas suivi.
 - Vérifiez la fermeture effective de la porte après être rentré.
 - Ouvrez et fermez la porte de la main faible.
 - Mettez toujours un pied entre votre corps et la porte, ce qui permet d'éviter de recevoir la porte en plein visage.
 - Pendant le trajet depuis votre véhicule jusqu'à votre lieu de destination, vous pouvez tenir dans votre main forte un objet pouvant servir de moyen de défense (bombe poivre ou CS, trousseau de clés, stylo, torche électrique), que vous dissimulerez le mieux possible.
-
- Veillez à fermer portes et fenêtres, notamment à la nuit tombée.
 - Pensez à installer des systèmes qui vous éviteront d'ouvrir quand on sonne chez vous. Judas pour la porte d'entrée et caméra pour l'accès jardin. Une caméra placée sous votre toit (évitez les visiophones peu fiables et faciles à désactiver) couvrant un angle suffisamment ouvert reliée à un moniteur constitue une parade efficace et moins coûteuse que beaucoup d'alarmes qui se révèlent peu efficaces et que vous finirez de toutes façons par couper au bout de quelques déclenchements intempestifs. Si vous avez un doute sur la qualité de vos visiteurs, demandez le n° de téléphone de leur service afin de vérifier.
 - Un chien bien dressé à l'intérieur d'un domicile est la plus efficace et dissuasive des alarmes.
 - Veillez toujours à avoir un téléphone portable en état de marche dans votre chambre. Si des intrus coupent votre ligne fixe avant de vous visiter vous pourrez toujours prévenir les services officiels. N'oubliez pas, de même, de détenir la Liste des numéros d'urgences, ainsi qu'une lampe torche (vérifiez les piles)

- Si vous entendez du bruit la nuit dans votre domicile, n'essayez pas d'intervenir (vous ne connaissez pas la nature du danger) enfermez-vous dans votre chambre et donnez l'alerte (portable).
- Veillez à ce que la pièce où vous vous réfugierez soit pourvue d'un verrou efficace sur la porte en cas d'urgence renforcez la protection en plaçant des meubles en protection derrière.
- Evitez de foncer en direction de l'intrusion, une arme à feu à la main. Il serait surprenant qu'un individu seul et désarmé s'attaque en pleine nuit à un domicile occupé. Vu que vous n'avez pas l'habitude du maniement des armes en état de stress et que vous risquez d'être inhibé si vous deviez vous servir de votre arme, vous risquez d'être vous-même abattu.
- Si vous devez avoir une arme à feu dans votre domicile celle-ci servira uniquement à assurer votre protection dans la chambre à coucher, ou tout autre pièce où vous vous serez retranché. Elle devra être remise en état de marche, **toujours déchargée**, le mécanisme de détente étant muni d'un verrou à combinaison qu'il vous sera facile d'enlever, si besoin. Des cartouches de préférences non létales (ou gom cogne) seront disponibles dans la même pièce. Cette arme sera détenue en toute légalité. Préférez une arme de chasse de calibre 12 facile à charger même sous stress et dont la vue peut éventuellement suffire à dissuader. N'oubliez pas, dès l'arrivée des secours, de poser votre arme, car les forces de l'ordre pourraient vous confondre avec vos agresseurs.
- En toutes circonstances, habillez-vous de manière à pouvoir vous replier ou combattre. Eviter les vêtements trop étroits, les chaussures ne permettant pas une bonne stabilité et une bonne protection du pied. Surtout évitez de porter des vêtements trop coûteux, vous risqueriez d'être inhibé si vous devez vous battre avec. Soyez conscient que si la cravate est parfois incontournable dans certains milieux professionnels, elle est un moyen de strangulation parfait. Personnellement, je porte la cravate tous les jours, mais celle-ci est montée sur un clip en s'enfile sur la chemise. En cas de besoin, je peux l'utiliser comme un moyen efficace de défense
- Quand vous sortez en couple, sensibilisez votre compagne au fait qu'une tenue, même très habillée doit pouvoir permettre de courir, voire de riposter (éviter les jupes trop serrées et les talons trop hauts). Prévoyez un point de rendez-vous sur et facile d'accès si vous deviez être séparés.

- De même une tenue plutôt sexy peut attirer des remarques désobligeantes, ce qui peut entraîner une bagarre (on observe que des gens peu réactifs à des insultes deviennent violents si des êtres chers sont concernés)
 - De nuit, si vous entendez du bruit dans votre domicile vous faisant penser à une intrusion, prenez le temps de vous vêtir. La nudité nuit à l'assurance dans un combat.
 - Même l'été, en vacances, portez toujours des vêtements permettant aisance et aplomb. Evitez les chaussures de plage qui ne vous permettront pas de courir, ou les shorts de bains à fleurs qui risquent d'inhiber votre assurance.
-
- Ne jamais pénétrer sur le "territoire" d'un chien que vous ne connaissez pas, hors le contrôle des maîtres. Se déplacer calmement, sans courir et sans regarder le chien fixement dans les yeux (ce qui constitue un défi).
 - Ne jamais toucher un chien que vous ne connaissez pas bien, surtout s'il dort, mange, ou tient un jouet quelconque dans sa gueule.
 - Ne jamais déranger une chienne qui allaite ses petits.
 - L'agressivité d'un chien est dictée soit par la volonté de vous dominer soit par la peur. Le chien dominant met les oreilles en avant, la queue vers le haut tandis que celui qui a peur a les oreilles en arrière, la queue entre les jambes et le pelage de l'échine dressé.
 - Si l'on est confronté à un chien agressif il faut absolument ne pas regarder le chien dans les yeux (ce qui constitue un défi), ne pas courir, ne pas crier ni faire de mouvements brusques. On essaiera de s'écarter lentement de la distance critique en lui laissant un passage pour s'en aller, tout en restant en garde (protection des zones vitales : aine et gorge)
 - Surtout ne pas tourner le dos et s'enfuir en courant, il est impossible de distancer un chien.
 - Si le chien se lance à l'attaque essayez de le stopper d'un coup de pied remontant sous les côtes. Sinon interposez un sac ou un autre objet consistant car la plupart des chiens mordent la première chose qui est à leur portée. Il est aussi possible d'enrouler un vêtement autour du bras et de mettre celui-ci en avant.

- Si vous avez été mordu, n'essayez pas d'ouvrir la gueule du chien pour lui faire lâcher prise, la pression exercée est de 35 à 40 Kilos/cm². Tapez plutôt les côtes en remontant avec le pied, du poing sur la truffe ou plantez les doigts ou autre objet pointu dans les yeux.
- Si vous tombez à terre, essayez de protéger vos zones vitales (aine, gorge).
- Si vous êtes mordu au bras tout en étant à terre sur le dos, vous pouvez enserrer le corps du chien avec vos jambes, ramenez votre bras valide derrière sa nuque pendant que vous poussez avec le bras mordu, essayant ainsi de l'étouffer. Attention, dans ce cas, vous serez obligé d'aller jusqu'au bout car le chien sentant sa vie en danger combattra jusqu'à son dernier souffle. C'est vous ou lui.

Il n'y a pas grand chose à faire pour se protéger d'un attentat, si ce n'est éviter les pays à risque (voir site web des Ministère des affaires étrangères) et être vigilant.

- Dans les lieux publics et transports en commun, éloignez-vous de paquets ou bagages abandonnés et signalez les au personnel (qui est formé à ce type de situations).
- Ne touchez jamais un paquet suspect vous-même.
- En cas de fusillade, mettez-vous à couvert ainsi que vos proches ou en l'absence d'abri plaquez-vous au sol (il s'agit d'offrir la moins grande surface possible).
- En cas d'explosion et (ou) d'incendie, gagnez l'issue de secours la plus proche en longeant les murs (afin de mieux se repérer et d'éviter les bousculades) portez toujours les enfants car ils seront paniqués ou hébétés et très vulnérables de par leur taille aux mouvements de foules (risque de piétinement). En cas de fumée ou de gaz protégez les voies aériennes respiratoires (nez et bouche) avec un vêtement. Si l'atmosphère devient irrespirable plaquez-vous au sol (les gaz et fumées remontent toujours).

Le but recherché par des braqueurs et (ou) des preneurs d'otages est la collaboration de leurs victimes. Dans la plupart des cas ou cette collaboration est effective, celles-ci n'encourent d'autres dommages qu'un stress post traumatique (qu'il faut absolument traiter par une prise en charge psychologique immédiate).

- Les braqueurs et preneurs d'otages n'ont pas pour intention première de blesser ou de tuer risquant d'alourdir ainsi une éventuelle peine de prison. Pour autant, une résistance des otages peut amener la colère ou la peur en entraînant des blessures légères (coups) ou graves voire mortelles (armes blanches et à feu). Aussi s'attachera t'on à garder son calme et rassurer son agresseur par son intention de collaborer, tout en restant vigilant quant à l'évolution de la situation.
- A chaque instant la situation peut dégénérer et basculer, aussi essayez de calmer les autres otages.
 - Si la situation dégénère en fusillade, essayez de vous abriter si vous êtes hors de contact du tireur ou intervenez si vous êtes à portée. Vous devez attaquer vers une zone vitale avec la plus grande détermination, tout en sortant de la ligne de tir. N'hésitez à aucun moment à utiliser l'arme de votre agresseur, d'où l'intérêt d'avoir une formation minimale aux armes à feu (clubs de tir).

A l'inverse d'un braquage ou d'une prise d'otage, le kidnapping ne doit à aucun moment entraîner votre collaboration. En effet les motivations des agresseurs sont très différentes. Elles sont en effet de deux ordres : le gain (rançon) ou la satisfaction de pulsions aliénantes (viol, meurtre). De plus, dans le cas d'une demande de rançon, le paiement de celle-ci ne garantit pas la survie de la victime (rarement même selon des sources policières). Vous devez essayer d'échapper et de résister à vos agresseurs avec la plus totale énergie. Examinons plus particulièrement la prévention du risque d'enlèvement de nos enfants.

- Ne pas laisser son enfant sans surveillance directe, ou le confier à celle d'un autre adulte digne de confiance ;
- Sensibiliser le jeune enfant à réagir face à des comportements types, à se méfier des inconnus, à alerter et à se réfugier auprès d'autres adultes en cas de crainte ou de doute.
- Lorsqu'un individu étranger tente d'établir un contact, éduquer l'enfant à dire "mon père, mon frère arrive, il est juste là, etc... Apprenez-lui à refuser de suivre ni aider un inconnu pour quelque prétexte que ce soit, ne pas accepter de nourriture/boisson d'un inconnu.
- Lui apprendre de façon ludique à reconnaître un véhicule, à décrire une personne.
- Lorsqu'un enfant joue avec ses camarades, contrôlez à intervalles réguliers que tout se passe bien, et lui apprendre à prévenir le parent s'il change de lieux, d'aire de jeux, s'il doit se rendre quelque part avec quelqu'un. Des sifflets en plastique de couleur sont présents sur le marché et permettent d'équiper discrètement les jeunes enfants, et de les conditionner à les utiliser dès que quelque chose ne va pas, où qu'ils ont besoin d'aide. Après leur avoir enseigné à ne pas les utiliser à tout va mais uniquement en cas de nécessité, cela peut s'avérer très pratique (plage, campagne, foule...).
- Concevoir que les prédateurs peuvent ressembler à n'importe qui !
- Méfions nous des prétextes "à la con" , qui vont de la demande de renseignement bidon au signalement d'un pneu crevé, d'une demande d'aide ou de secours illusoire....les exemples sont nombreux !
- Ces procédures sont basiques, et paraîtront évidentes pour certains, trop "difficiles" à mettre en oeuvre pour d'autres. Malheureusement l'actualité nous permet bien malheureusement de vérifier trop souvent que des prédateurs sans conscience sont en quête de proies...

- Pensez tout simplement en tant que citoyen vigilant à observer et réagir immédiatement lorsqu'une situation ne semble pas claire, qu'un comportement singulier se manifeste. Noter en priorité : la description physique (type, taille, corpulence, yeux, cheveux, signes distinctifs), la description vestimentaire (couleurs), la description éventuelle d'un véhicule (immatriculation, couleur et modèle), la direction empruntée... On peut prendre l'habitude d'observer, de remarquer, voir de noter des détails, lors de circonstances suspectes, voir anodines ! Pensez qu'en cas d'enquête, votre témoignage peut sauver la vie d'un enfant et empêcher que ses parents vivent dans le malheur jusqu'à la fin de leur vie.

Évitez :

- de porter votre sac en bandoulière,
- de manipuler de l'argent en public.

Privilégiez :

- le port d'un sac de petit volume,
- le règlement de vos achats par petites coupures ou par chèques,
- dans la rue, soyez attentif à porter votre sac, côté façade d'immeuble. Choisissez le trottoir qui vous permettra de porter votre sac ou attaché case côté main faible, afin de disposer de votre main forte en toutes circonstances.
- Diviser le liquide en plusieurs petits sommes

Prévoyez :

- Un faux portefeuille avec papiers factices, photos bidons, cartes démagnétisées ainsi que dix €,
- Et surtout organisez le trajet de vos déplacements,

Soyez particulièrement vigilant :

- dans les lieux peu fréquentés, dans les halls d'immeuble, les impasses, les portes cochères,
- lorsque vous retirez de l'argent dans les distributeurs automatiques de billets.

Au volant :

- ne déposez pas une sacoche, un sac ou un paquet sur le siège passager,
- évitez les parkings mal éclairés,
- la nuit ou dans les zones sombres, condamnez l'ouverture des portes.

Au domicile :

- n'ouvrez pas à des inconnus,
- équipez vos portes de judas,
- exigez les cartes professionnelles des visiteurs et, en cas de doute, validez leur visite en téléphonant à leur service,
- si vous vivez seul(e) n'en faites pas état.

Vous êtes victime ou témoin d'une agression...

- Alertez les passants,
- Essayez de faire fuir votre agresseur en faisant un maximum de bruit (cris, sifflet...)
- Le plus rapidement possible faites appel au 17 POLICE SECOURS (Appel Gratuit)

Précisez :

- le lieu de l'agression,
- le nombre d'agresseurs.

Donnez le signalement :

- sexe, type, âge, coupe et couleur de cheveux, taille et corpulence, tenue vestimentaire, signes particuliers (port de lunettes, cicatrice, piercing, tatouages)

Indiquez :

- la direction de fuite,
- le moyen de locomotion,
- pour un véhicule : la couleur, la marque, et éventuellement le numéro de la plaque d'immatriculation (même partiel).

Conduite à tenir pour déposer une plainte :

1. Présentez-vous au commissariat de police, ou à la gendarmerie la plus proche afin d'y déposer plainte.
2. En cas de blessure, une réquisition vous sera remise afin de vous rendre au service des Urgences Médico-Judiciaires (U.M.J.) où vous sera délivré un certificat médical.

Si le dépôt de plainte est nécessaire pour déclencher une action en justice, la rapidité de votre témoignage augmente les chances d'interpellation des auteurs. Il faut que vous soyez conscient que signaler une agression aux services compétents peut éviter à d'autres des souffrances, voire des drames.

Evitez :

- de tenir votre téléphone portable à la main quand vous ne l'utilisez pas,
- de mettre votre téléphone dans la poche extérieure d'un sac ou d'un vêtement,
- de l'accrocher à l'arrière de votre ceinture.

Dans la rue :

- soyez particulièrement vigilant lors des mouvements de foule,
- privilégiez la discrétion lorsque vous utilisez votre téléphone portable en public.

Dans les cafés, bars, restaurants :

- ne déposez pas votre téléphone portable sur une table ou un siège,
- ne le laissez pas dans un sac ouvert à portée de vue.

Méfiez-vous aussi des vols avec ruse :

- ne prêtez pas votre téléphone à un inconnu. Pour rendre service, téléphonez vous-même.

Respectez quelques précautions :

- choisissez un code pin personnel, ne conservez pas le code "usine",
- notez bien le n° de série de votre téléphone portable (code IMEI) qui, seul, sert à identifier un appareil volé. Ce code, comportant 15 chiffres, se trouve à l'arrière de votre portable, sous la batterie, ainsi que sur votre coffret d'emballage.

Préférez un modèle de bonne qualité et fonctionnel, mais d'un attrait moindre que les toutes dernières nouveautés, pour éviter de susciter la convoitise. Préférez la fonction vibreur à une sonnerie qui attirera l'attention sur vous.

ART : 122-5

"N'est pas pénalement responsable la personne qui, devant une atteinte injustifiée ⁽¹⁾ envers elle-même ou autrui ⁽²⁾, accomplit, dans le même temps, un acte commandé par la nécessité de la légitime défense d'elle-même ou d'autrui, sauf s'il y a disproportion ⁽³⁾ entre les moyens de défense employés et la gravité de l'atteinte. N'est pas pénalement responsable la personne qui, pour interrompre l'exécution d'un crime ou d'un délit contre un bien ⁽⁴⁾ ,

⁽¹⁾ On considère comme injustifiée une attaque perpétrée autrement que dans le cadre de la force publique (police) ou émanant d'une personne elle-même en état de légitime défense (vous êtes l'agresseur).

^{(2) et (4)} Le code Pénal étend la notion de défense légitime aux autres personnes ainsi qu'aux biens (y compris les biens d'autrui) la seule différence étant que dans le cas des biens, l'homicide volontaire (tirer sur quelqu'un par exemple) n'est pas considéré comme légitime.

⁽³⁾ La proportionnalité est un élément essentiel de la légitime défense. La justice estimera toujours si les moyens que vous avez mis en œuvre pour vous défendre étaient en rapport avec la menace (ce sera à vous d'en faire la démonstration).

accomplit un acte de défense, autre qu'un homicide volontaire ⁽⁵⁾, lorsque cet acte est strictement nécessaire au but poursuivi dès lors que les moyens employés sont proportionnés à la gravité de l'infraction."

⁽⁵⁾ Un homicide est considéré comme volontaire si le commettant était conscient de ses actes au moment des faits et si les moyens mis en œuvre étaient de nature à risquer la vie de l'agresseur (coup de feu ou de couteau par exemple, mais aussi strangulation, écrasement avec véhicule, précipitation dans le vide, etc....)

ART : 122-6

"Est présumé avoir agi en état de légitime défense celui qui accomplit l'acte :
1° Pour repousser, de nuit, l'entrée par effraction, violence ou ruse dans un lieu habité ;
2° Pour se défendre contre les auteurs de vols ou de pillages exécutés avec violence."

ART : 122-7

"N'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent ⁽⁶⁾ qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire ⁽⁷⁾ à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace."

⁽⁶⁾ Les mêmes moyens de défense peuvent être mis en œuvre par anticipation contre une attaque sur le point de se commettre. Attention, dans ce cas, à l'interprétation que pourra en faire la justice, a posteriori.

⁽⁷⁾ Vous n'avez pas le temps d'appeler la Police.

Situation de non légitime défense

Vous pouvez être poursuivi en justice :

- si vous réagissez après une attaque alors que votre agresseur s'est retiré. Cette réaction est considérée comme une vengeance,
- si vous anticipez une agression future et incertaine.

La provocation ne justifie pas le recours à la légitime défense, le tribunal peut toutefois admettre des circonstances atténuantes et réduire votre peine.

RAPPEL

1. soyez vigilants et en capacité d'agir quels que soient le lieu et le moment

2. éviter les situations et les lieux à risques

3. préférez toujours le repli et la négociation à l'affrontement

4. si l'affrontement est inévitable agissez en premier

5. ne sous-estimez jamais un adversaire

6. vous ne pouvez jamais être sûr du nombre de vos adversaires

7. il n'y a pas de règles dans un combat réel

8. dans la mesure du possible, n'employez que la force nécessaire à la cessation des risques

9. Instruisez votre entourage (conjoint et enfants) des mesures à prendre. Vérifiez en régulièrement l'appropriation.